



ÉPITRE A TITE.

(De Macédoine, en 63 ou 64).

783. — Quelles sont les observations que suggère cette Epître ?

Tite avait été placé par S. Paul à la tête de l'Eglise de Crète². L'Epître qui lui est adressée rappelle la première à Timothée, non seulement par sa forme et son style, simple, naturel, plein d'onction, mais encore par les idées qu'elle exprime et par les termes dans lesquels elle est conçue³. — Les avis qu'elle contient se rapportent aussi à trois points : le choix des ministres⁴, la défense de la foi⁵, l'instruction des fidèles⁶. — Les doctrines qu'elle réproouve sont celles des judaïsants. Mais le péril paraît moins grand en Crète qu'à Ephèse⁷. — Il fallait l'autorité de l'Apôtre pour se permettre la citation d'Epiménide, *ἔδωκε αὐτῶν προφητεῖαν*⁸ et faire accepter son Epître. — Le verset 5, rapproché du verset 7, au premier chapitre, semble prouver assez clairement que le

à sa droite, pourrait bien figurer ses deux Epîtres. Cf. S. Hieron., *Cont. l'igilant*. Mais on vénérât aussi un autre S. Timothée, petit-fils du sénateur Pudens. *Supra*, n. 480.

¹ Monnaie de Gortyne, principale ville de Crète. Tête de Jupiter d'un côté, l'enlèvement d'Europe de l'autre. Plin., *H. N.*, xii, 5. Cette île aux cent villes (Homer., *Iliad.*, ii, 149), était, suivant la mythologie, la patrie de la plupart des dieux. Elle avait vu la naissance de Jupiter et servi de théâtre à plusieurs de ses exploits. — ² Cf. Act., ii, 11. — ³ Cf. Tit., i, 6, 7 et I Tim., iii, 2-4; — Tit., i, 14 et I Tim., iv, 7; vi, 5; — Tit., ii, 7 et I Tim., iv, 12; — Tit., iii, 9 et I Tim., i, 4; iv, 7. — ⁴ Tit., i, 5-10. — ⁵ Tit., i, 10-16. — ⁶ Tit., ii, iii. — ⁷ Tit., i, 10, 14, 15; iii, 9. — ⁸ Tit., i, 12. Le mot *mendaces* peut avoir trait aux récits mythologiques de leur histoire. Cf. Tit., i, 10; Joseph., *B.*, II, vii, 1.

nom de prêtre et celui d'évêque se donnaient, comme nous l'avons dit, aux mêmes ministres ¹.

784. — L'âme de S. Paul ne se révèle-t-elle pas aux chapitres II^e et III^e?

L'âme du grand Apôtre se révèle, lorsqu'il parle de la mission du Sauveur et de son œuvre dans les âmes ².

1^o On remarquera le nom de Dieu donné nettement et expressément à Jésus-Christ ³. Comme S. Thomas l'a appelé son Seigneur et son Dieu ⁴, comme S. Jean l'appellera le vrai Fils de Dieu ou le vrai Dieu ⁵, S. Paul, qui l'a déjà nommé le Fils propre de Dieu ⁶ et le Dieu béni dans tous les siècles ⁷, le proclame ici le Dieu grand par excellence ⁸. « *Ubi est serpens Arius?* s'écrie là-dessus S. Jérôme; *ubi Eunomius coluber?* *Magnus Deus Jesus Christus Salvator dicitur.* L'union du mot Σωτηρος au mot Θεου, sous un article unique exigé par le mot ἡμῶν ⁹, le contexte où il s'agit d'un avènement glorieux d'abord ¹⁰, puis de rédemption, le dessein de l'Apôtre, qui est d'opposer la grandeur du Sauveur à son humilité et de faire ressortir l'une par l'autre ¹¹, enfin le sentiment unanime des Pères, des Pères grecs en particulier, l'aveu même des Ariens, tout s'accorde pour exclure une autre interprétation.

2^o On remarquera également le beau tableau que l'Apôtre trace de la morale prêchée par son Maître ¹². Il en réduit la pratique à exercer la piété envers Dieu, la justice envers le prochain, la sobriété et la tempérance envers nous-mêmes : *ut sobrie, juste et pie vivamus*. Cette morale a pour résultat la justification de l'âme en ce monde et le salut éternel en l'autre ¹³; pour principe le sacrifice du Fils de Dieu, immolé en notre faveur ¹⁴; pour condition la fuite des vices ¹⁵ et la

¹ *Supra*, n. 574, 775, 777. — ² Tit., II, 4; III, 3, 7. — ³ Tit., II, 43. — ⁴ Joan., XX, 28. — ⁵ I Joan., V, 20. — ⁶ Rom., VIII, 32. — ⁷ Rom., IX, 5. — ⁸ Tit., II, 13. — ⁹ Cf. Gal., I, 4; Eph., I, 3; I Pet., I, 3, 4, 12, 13. — ¹⁰ Εμφανιστα Χριστου. Cf. Matth., XVI, 27; XXV, 31; Marc., XIII, 26; I Tim., VI, 14; II Tim., IV, 1, 8; I Pet., IV, 13; V, 4. — ¹¹ Cf. II Thess., I, 12; I Tim., V, 21; Jud., 4; I Pet., I, 3; II Tim., IV, 1; Jac., I, 1; I Joan., V, 20. — ¹² Tit., II, 11-14; III, 3-7. — ¹³ Tit., II, 13. — ¹⁴ Tit., II, 14; III, 6. — ¹⁵ Tit., III, 3

pratique des bonnes œuvres¹; pour moyen la grâce divine avec les sacrements qui répandent l'Esprit saint dans les âmes². La charité de S. Paul pour Jésus-Christ et pour le prochain se montre d'une manière touchante dans le peu de mots qu'il dit sur l'excellence de la Rédemption, sa nécessité, sa gratuité et ses fruits³.



¹ Tit., II, 14. — ² Tit., III, 5-7. — ³ Tit., III, 4-7. — ⁴ Inscription gravée sur une pierre recueillie dans les catacombes : Θεος Θεου Υιός τηρεί. *Deus, Dei Filius, servet.* (Perret).